



Demande accord de congé.....

Par **Idaniele**, le **22/03/2008** à **21:53**

Madame ou Monsieur,

Si mon supérieur hiérarchique refuse ma demande de vacances ?

est ce que je peux demander à la personne au dessus de lui une autorisation mes dates de congé pour les vacances ?

si les supérieures hiérarchiques refusent ma demande de vacances ?

est ce que je peux faire appel à l'inspection du travail ou assigner en justice mon employeur ?

merci

Cordialement.